

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE DE DOMBLANS
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOMBLANS LE 28 MAI 2019**

Date de convocation : 21 mai 2019 Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22 Présents : 16 Votants : 16

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 28 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.

Présents : Sophie Guillaume-Belle, Monique Gaudron, Chrystel Meulle, Roger Ballet, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Emmanuel Rizzi, Gilles Campy, René Dutruel, Laurent Guillemain, Philippe Leseigneur, Pierre Breton, Rémi Courtout, Jean-Pierre Médigue, Sandrine Gauchet, François Foucart.

Absents : Chantal Martelin, Thomas Chanet, Jacques Grillot, Jean Nozière, Christophe Pitel, Christophe Chevassu.

Ordre du Jour :

Demande d'intention d'aliéner une parcelle, du 13 mai 2019, par les Ets Ravier ; acheteur M. Blondeau ; Délibération prise à l'unanimité : pas de préemption de la commune.

Fonds de Concours du SIDEC pour la pose des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment Mairie-Ecole de Bréry : aide de 3750€. Délibération prise à l'unanimité.

Dépôt de carcasses de véhicules sur terrains privés : A Bréry, l'ancien Conseil a proposé aux propriétaires concernés un enlèvement gratuit et collectif, mais seulement deux inscrits. Après discussion au sein du Conseil, il est décidé de l'envoi d'un courrier RAR aux personnes ciblées, avant prise d'un arrêté.

Compte rendu du Comité Technique de la CCBHS le 2/5/19 à Bletterans : après vote du personnel fin 2018, il a été mis en place un Comité Technique Paritaire (5 membres du personnel et 5 élus. Pour les élus titulaires : Michèle Chatelain, Eddy Lacroix, Jean Louis Maitre, Bernard Frachon, Michel Genot)

Compte rendu de la visite de la Station d'Épuration, le 4 mai 2019 : il est à regretter la faible participation des élus.

Cérémonie du 8 mai : personnes en charge des cérémonies pour l'année 2019 : le nouveau planning n'a pas été refait. Il faut prévoir, par le biais de la commission culture, l'organisation des prochaines manifestations, notamment le 14 juillet, le 11 novembre (qui se déroulera à 10H30).

Réunion le 14 mai 2019 avec Cap Emploi au sujet de M. Courville Sébastien (ex employé de Bréry) : son contrat passera à 35H à effet au 15 juin 2019, avec une prise en charge de 60 % sur 20H. Les horaires des 3 salariés de Domblans sont désormais annualisés.

Compte Rendu du Comité de pilotage Périscolaire : 3 pôles : (Commenailles-Sellières, Bletterans, Domblans-Voiteur-Montain)

pas de changement d'organisation pour Domblans (coût de 0,96 à 1,44 € par séance matin ou soir ; avec le repas : de 5,01 à 5,49€ le repas étant fixé à 4,05€) ; les communes qui étaient en dessous du coût verront une progression sur 3 ans.

Compte rendu de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : le CR n'est pas arrivé et ne peut être développé.

Compte rendu du Conseil Communautaire : les points sur les volets économiques, environnement, sport, convention animalière et l'administration générale sont abordés.

Compte rendu des Elections Européennes : à Domblans, il a fallu gérer les modifications de dernières minutes (modification de numéros, procurations tardives...)

Point sur la construction de la Nouvelle Gendarmerie : les permis déposés par l'architecte (validés par l'ABF) sont arrivés en mairie. Le service compétent pour l'instruction sera le PAYS LEDONIEN à Lons. Le projet se monte à 2 276 000€ TTC. Le montant des principales subventions sont listées : Gendarmerie ; DETR ; enveloppe parlementaire et assimilée, Région ; FCTVA (à voir si déduction ou non sur les loyers). Mr le Maire remet aux membres du conseil un document exposant plusieurs options liées à la vente ou la réhabilitation de la gendarmerie actuelle.

Les plans sont disponibles en Mairie.

Délibération prise à l'unanimité sur le montant définitif et sur la maîtrise d'œuvre.

Vente de la propriété communale de Bréry : il est exposé le plan de la propriété avec des surfaces à border, conservées par la commune.

Les offres de 4 acheteurs potentiels sont développées. Après débat il est décidé à l'unanimité de vendre la propriété à Mr Mme Perrard Olivier pour un montant de 125 000€.

Compte Rendu AG APVFJ du 17/05/19 : nouveau système de communication le long de la voie, qui sera mis à disposition des opérateurs.

Point sur les travaux de rénovation du Batiment à Bréry : on peut envisager la réception du chantier fin septembre ; les panneaux photovoltaïques devront fonctionner avant le 30 juin. Une réunion de chantier se déroule tous les jeudis. Une rencontre avec une société locale, privilégiant la location des studios pour ses employés aura lieu mi-juin.

Site internet : validation de l'arborescence et transmission de la gestion du site de la commune de Mme Rossin à M. Olivier.

Commission voirie : Point sur les travaux de la CCBHS ; et pour ceux de la commune, travaux réalisés Chemin de St Lamain à Bréry (difficultés rencontrées par la présence de câbles électriques)

*Arrêté pour le sens de circulation, rue du Faou et mise en place des panneaux (STOP et INTERDIT) : adopté à l'unanimité.

*Arrêté sur le sens de circulation de la rue de la desserte pour le bus scolaire et les riverains, ainsi que pour la rue de la ligne, mise en place des panneaux : sens interdit sauf Riverains et Bus scolaire, prolongement déplacement vélo : adopté à l'unanimité.

*Numérotation métrique commandée pour le chemin sous la ville à Bréry (20 plaques)

Commission déplacement doux : Une première estimation des aménagements à 260 000€. La DETR 2020 peut financer des déplacements doux ainsi que le Département (amende de police, Dotation solidarité des territoires).

Rencontre avec la DDT pour l'installation d'une passerelle au Gué de Bréry ; contact avec l'entreprise qui a déjà installé une passerelle à Domblans ; déclaration d'urbanisme à faire au Pays Lédonien.

Un évènement festif se déroulera à la mi- septembre pour partager ce projet avec la population : contact avec association « sans âge », « Véloquirit ».

Un article dans le Bulletin de juillet de la Com.com est prévu.

Le Tracé : 2 possibles ; partir derrière le cimetière, ou du skate park, ou suivre le schéma initial de la Com.com.

Enfouissements : Point sur l'avancement du chantier d'enfouissement réseaux secs, lotissement de la Sarazine. Travaux restant à exécuter : connexion des câbles BT 3x240+95AL dans le poste. Connexion de la RAS BT au support 1 sur le réseau aérien existant. Reprise des branchements. Dépose de l'ancien réseau.

Salles des fêtes :

* mise en place de la nouvelle gestionnaire des SDF suite à l'arrêt maladie de Mme Chaloyard : Mme Méchighel assure le remplacement à compter du 1^{er} juin.

*Mise en place de l'ordinateur de Mme la Directrice de l'Ecole. Le précédent servira à la gestionnaire des salles des fêtes.

Ecole : Remplacement des trois portes d'entrées de l'école: demande de devis (Parrot, Genevoix, Ducrot) pour des portes « grands passages » avec des grooms...

Questions diverses :

- Bilans financiers ONF de Domblans et Bréry, ils sont peu explicites car décalés dans le temps ; l'ONF doit revenir à l'automne.

Prochaine réunion Conseil Municipal le 25 juin 2019 à 19H (avec présentation par Anthony Borel, de la C.C.B.H.S., du projet de prise de compétence eau et assainissement)

La séance est levée à 22h 30.

Le Maire de Domblans,

Bernard FRACHON

